AVIS PUBLIC – ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est donné que le conseil municipal a adopté lors de sa séance ordinaire du 13 mai 2025, le règlement suivant :

RÈGLEMENT 737-2025 – SUBVENTION – COUCHES LAVABLES ETPRODUITS D'HYGIÈNE FÉMININE LAVABLES

Ce règlement énonce les modalités pour obtenir une aide financière lors de l'achat de couches lavables et de produits d'hygiène féminine lavables.

Une copie du règlement est disponible à la mairie située au 2579, rue de l'Église, à Val-David, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance sur les heures de bureau, ainsi que sur le site web de la Municipalité à l'adresse http://www.valdavid.com/publications/.

Ce règlement entre en vigueur en date du présent avis.

DONNÉ À VAL-DAVID, le 15 mai 2025

Carl Lebel
Greffier-trésorier adjoint